



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT GENIEZ Ô MERLE

FEVRIER 2026



LE SOMMAIRE

- **Le mot du Maire p 3**
- **L'investissement communal de 2020 à 2025 p 4**
- **Les travaux réalisés en 2025 p 5**
- **Les programmes entrepris p 8**
- **Les changements majeurs p 9**
- **L'actualité communale en 2025 p 10**
- **L'évènementiel de 2025 p 12**
- **Le comparatif des budgets de 2024 p 15**
- **Le budget d'investissement 2025 p 17**
- **Bilan 2025 et perspectives des Tours de Merle ... p 18**

LE MOT DU MAIRE



Chers concitoyens, Chères concitoyennes,

Nous avons envisagé de ne pas publier de bulletin cette année à cause de la réserve électorale effective depuis septembre 2025.

Toutefois, en raison des demandes exprimées par plusieurs d'entre vous, nous avons réalisé ce bulletin afin de maintenir le lien d'information et de répondre au mieux à vos attentes.

Ce bulletin a pour principal objectif de retracer de manière simple et factuelle le récapitulatif des événements de l'année 2025 mais aussi le bilan du mandat qui s'achève prochainement.

Ces six années ont été marquées par un engagement constant à votre service, avec la volonté de préserver notre identité rurale tout en améliorant notre cadre de vie.

Pour se faire, la commune a investi 830.000€, un investissement possible grâce à l'obtention de subventions pour environ 220 000€.

Parallèlement, un important effort de gestion a permis un désendettement significatif de notre commune, renforçant ainsi sa solidité financière et sa capacité à envisager l'avenir avec sérénité.

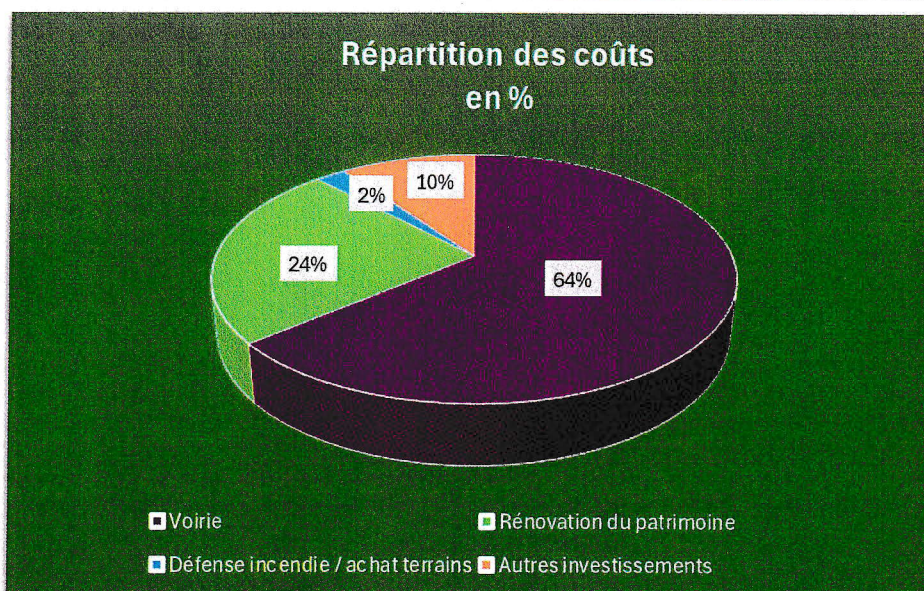
Je tiens à remercier l'ensemble des membres du Conseil Municipal, les agents communaux, les bénévoles, ainsi que vous tous qui avez participé chacun à votre manière à la vie et au dynamisme de notre belle commune.

Pour finir, même si nous avons déjà eu l'occasion de vous adresser nos vœux avec l'application IntraMuros, je souhaite renouveler dans ce bulletin, mes souhaits les plus sincères de santé, de bonheur et de sérénité pour vous et vos proches en cette nouvelle année.

Le Maire Lionel JEAN

DETAIL DE L'INVESTISSEMENT COMMUNAL de 2020 à 2025

	COUTS des travaux	<i>dont subventions</i>
Voirie : Prend le Garde, Ensagnac, Chassagne, Laval, Le Cros, Lacombe, Sermus, La Fonzade, Le Vieux Bourg soit un tiers (7km) de notre voirie communale (21 km)	530 000,00 €	131 151,77 €
Mairie	90 602,00 €	36 800,00 €
Gîte Sermus	22 697,81 €	1 177,00 €
Presbytère	32 439,88 €	6 876,00 €
Château d'eau Soult	38 000,00 €	- €
Poilu - monument aux morts	10 000,00 €	- €
Eglise : peinture voûte intérieure	2 832,00 €	- €
Cimetière	2 591,00 €	- €
Rénovation du patrimoine communal	199 162,69 €	44 853,00 €
Défense incendie / achat terrains	18 000,00 €	10 100,00 €
Alarme foyer	6 340,00 €	1 320,00 €
Eaux pluviales	16 070,00 €	- €
Fibre enfouissement : Les Grands de Pers / Soult	7 030,20 €	- €
Eclairage public	18 987,78 €	- €
Achats de terrain	8 633,80 €	- €
Réfections des chemins	16 520,00 €	- €
Frais études eau / assainissement /voirie	9 500,00 €	- €
Autres investissements	83 081,78 €	1 320,00 €
Fonds concours		34 700,00 €
TOTAL INVESTISSEMENTS	830 244,47 €	222 124,77 €



✓ Les travaux réalisés en 2025

- Poursuite des travaux de revêtement de la route à Chassagne.
- Réfection partielle de la chaussée au Vieux Bourg et à Sermus, en raison des nombreux passages de camions transportant le remblai du talus et du parking.



- Etude et travaux sur les différentes solutions de collecte des eaux pluviales à Rouzeyrol, à Chassagne et à Sermus au regard des intempéries actuelles.



Les travaux de réfection et d'entretien du bâti communal

- **La mairie**

Les travaux d'aménagement et de rénovation de notre mairie traduisent une volonté forte, celle de répondre au mieux aux besoins administratifs d'aujourd'hui tout en étant plus accueillante, plus fonctionnelle et adaptée aux besoins de tous. Cela a permis :

1. de diminuer les coûts de fonctionnement en améliorant l'isolation thermique en réduisant les volumes en abaissant les plafonds et en modernisant l'éclairage par des équipements LED.
2. d'offrir un plus grand confort et bonne ergonomie de travail à notre secrétaire qui œuvre au quotidien. Des espaces de travail repensés, plus lumineux, plus accessibles et plus adaptés aux besoins.
3. de répondre aux normes, notamment en matière de protection incendie et d'électricité, garantissant ainsi la sécurité des usagers et des personnels.

Le coût de revient total de ces travaux s'élève à 88 402€, aidé à hauteur de 41% par l'Etat et le Département.



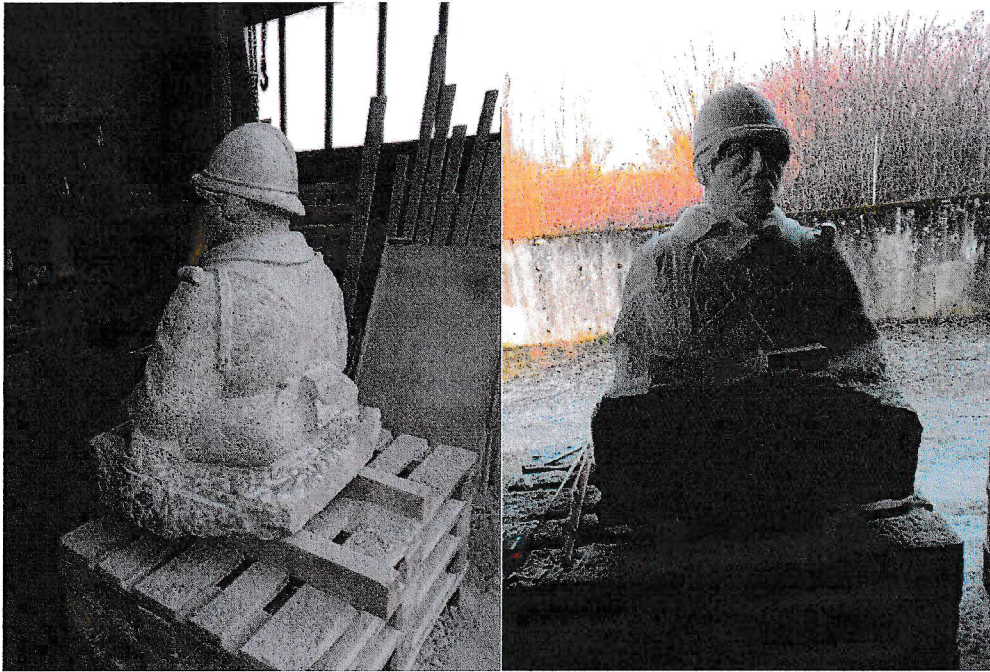
Le secrétariat de la
mairie

La salle du Conseil
Municipal



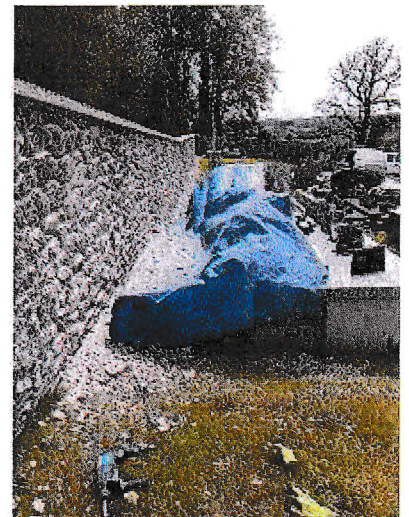
- **Le poilu du monument aux morts**

Il a été fabriqué en pierre de Menet en remplacement du précédent qui était devenu irréparable. Son inauguration a eu lieu lors de la cérémonie du 11 Novembre 2025 (Cf. au chapitre l'événementiel de la Commune)



- **Le cimetière**

Les travaux de peinture de son portail et de réfection des joints du mur, réalisés par Eric notre agent municipal, s'élèvent à 2 591.23€ TTC



- **Le château d'eau de Sault** : son étanchéification a été réalisée de Janvier à Février 2025. Durant cette période une cuve de remplacement avait été mise en place afin d'approvisionner les usagers. Montant 38 751.17€ TTC

- **Le programme de défense incendie :** Ce programme prévoit la création de 6 ouvrages de réserve incendie.

En novembre 2024, la première réserve incendie de 120m³ a été réalisée au sud de la commune, à l'endroit même où il y a eu un feu d'une ampleur sans précédent il y a 3 ans. Cette réserve a été agréée par le SDIS à l'automne 2025. Des aides financières pour cet équipement ont été données par l'Etat et le Département.

Un grand merci une nouvelle fois pour nos pompiers, nos habitants et nos agriculteurs qui se sont joints à la lutte contre le feu dans un formidable élan de solidarité.



Depuis septembre 2025, un poteau de défense incendie est en cours de réalisation au nord de notre Commune (à côté de la scierie Duclaux) en prise sur le tuyau d'interconnexion avec Argentat.

En 2026, deux autres réserves incendie de 120m³ sont prévues, une au Puy La Fourche ainsi qu'une autre au Vert. En plus, pour le village de Laval, un accès au lac du barrage d'HautePAGE est en cours de réalisation.

- **Le programme de rénovation de l'éclairage public de notre Commune.**

Les travaux de rénovation de l'ensemble de l'éclairage public de notre commune sont terminés.

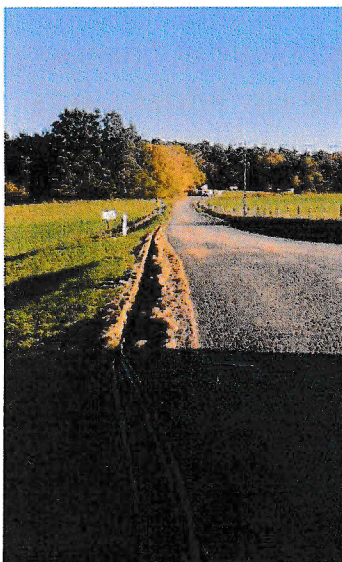


Nous sommes la première commune en Corrèze à s'être équipée en 100 % LED.

Cela représente un reste à charge de 31 000€ pour la commune, en effet 65% de ces travaux ont été pris en charge par la Fédération Départementale d'Electrification.

✚ Ce mandat a également été marqué par des changements majeurs qui dépassent le seul cadre communal, mais auxquels nous avons su pleinement contribuer.

➤ **L'implantation de la fibre optique**

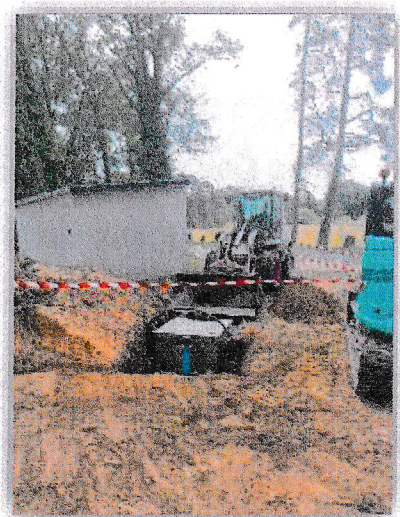


L'accompagnement de l'implantation de la fibre optique a été effectué dans notre commune en lien étroit avec le département. Ce projet ambitieux, couplé à l'annonce de la fin du réseau cuivre en janvier 2026, a été un véritable défi technique et organisationnel mais hautement nécessaire...

➤ **L'intégration au syndicat des eaux du Puy du Bassin**

Dans le même esprit de gestion responsable, faisant suite au schéma directeur « eau » le Conseil Municipal a choisi d'intégrer le Syndicat Intercommunal des Eaux du Puy du Bassin (SIEPB) au 1^{er} Janvier 2025. Cette décision stratégique vise à garantir la sécurité et la qualité de notre approvisionnement en eau, tout en mutualisant les moyens pour faire face aux enjeux climatiques et techniques qui nous attendent.

Cette adhésion permet de sécuriser notre approvisionnement en eau de qualité et



bénéficier d'aides financières importantes. Le but étant d'avoir un Syndicat suffisamment dimensionné qui soit en capacité de porter de gros projets comme l'interconnexion avec Argentat mais aussi de renouveler notre réseau d'eau qui est en fin de vie. En conséquence, la commune n'a plus de budget « eau » dès le 01/01/2025. **Pour autant la commune continue de s'occuper de l'eau sous convention pour le compte du syndicat jusqu'à fin 2027**, date de renouvellement de l'affermage. (*Surveillance, fuites, relevés de compteurs et facturation*).

➤ **Le schéma directeur assainissement**

La révision nécessaire du schéma directeur de l'assainissement, avant le transfert de compétence en vigueur au 1^{er} Janvier 2026, a conduit la commune à lancer une étude diagnostique et comparative des solutions de gestion des eaux usées du village de Rouzeyrol.

Cette étude incontournable avait pour but d'établir un bilan de l'état de fonctionnement des réseaux d'assainissement mais aussi de réaliser un comparatif technique et financier entre le maintien de l'assainissement collectif existant, avec une mise aux normes et la possibilité d'une mise en place d'assainissement individuel.

Cette étude vient d'être finalisée et ces conclusions ont été validées par le CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement) et l'Agence de l'Eau. Dans le rapport final, il est clairement démontré que le maintien de l'assainissement collectif avec une mise aux normes était la meilleure des 2 solutions proposées, tant en termes de coûts que de réalisations techniques.

Le coût de l'étude et des travaux de mise aux normes sont subventionnés à hauteur de 30% par l'Agence de l'Eau et de 10% par le Département.

3/ L'actualité 2025

➤ **Le recensement de la population**



En 2025, les habitants de la commune de Saint Geniez ô Merle ont été recensés. Ce dénombrement a été effectué grâce à nos agents recenseurs Mme Yvette Vontrat ainsi que Marie France Jurbert. Les résultats de cette opération sont

essentiels pour établir la population officielle de notre commune ainsi que son nombre de logements.

C'est à partir de ces données recueillies que l'Etat détermine sa participation au budget de notre commune, lui permettant ainsi de disposer des ressources financières nécessaires à son bon fonctionnement.

➤ **Les résultats 2025 :**

103 habitants recensés en 2025 contre 88 en 2019 soit une évolution positive de 15 personnes.

59 résidences principales en 2025 contre 47 en 2019 soit une évolution positive de 12 résidences principales.

57 résidences secondaires en 2025 contre 74 en 2019 soit une diminution de 17 résidences secondaires.

On remarque que les résidences secondaires représentent près de la moitié (49,1%) des résidences de notre commune.

11 logements vacants en 2025 contre 2 en 2019 soit une évolution de 9 logements vacants.

➤ **L'application Intramuros : l'outil de communication entre la mairie et ses administrés**

La municipalité a décidé de se doter d'un outil de communication qui s'appelle « Intramuros » comme de nombreuses communes environnantes (Saint Privat, Hautefage, Servières-le-Château, Mercœur, Argentat etc...). Cet outil permet de communiquer des informations aux administrés mais aussi de recevoir des informations de ces derniers. Ces échanges entre la mairie et ses administrés se font à partir d'un téléphone mobile ou d'un ordinateur.

Aujourd'hui, seule l'application mobile est effective. Le site internet de la mairie est en cours de rénovation, il sera en lien avec l'application mobile intramuros et contiendra entre autres, ces mêmes informations.

Actuellement, vous pouvez disposer de cette **application gratuite** disponible sur votre téléphone portable en la téléchargeant à partir de Google Play ou d'App Store.



En bas de l'écran se situe « **l'onglet Service** » dans lequel se trouvent les Procès-Verbaux de notre commune ainsi que l'icône ▲ qui permet de signaler à la mairie les éventuels problèmes que vous rencontrez : pannes, dégradations et dégâts de voirie etc...

L'onglet journal qui regroupe toutes les actualités de notre commune

L'agenda qui permet de consulter les événements à venir dans la commune et dans les communes autour de nous (fêtes, marché, événements etc...)

4/ L'événementiel de notre commune

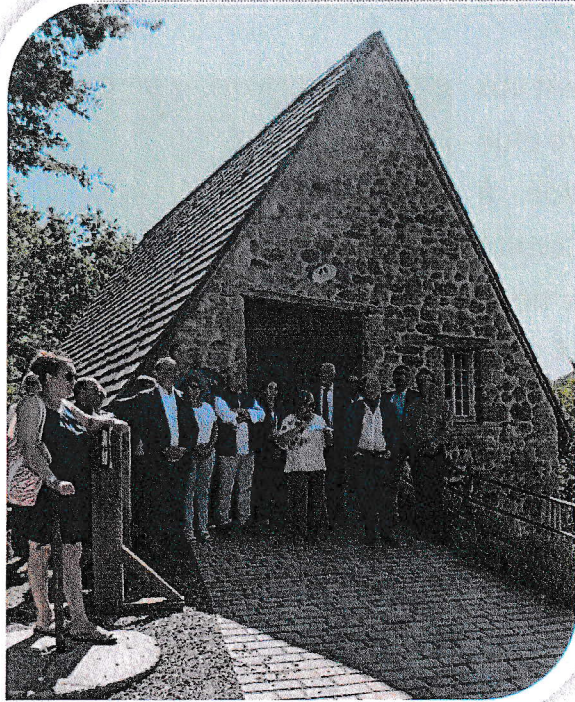
✚ **Le repas des anciens** : Le dimanche 6 avril 2025, les Aînés, les élus se sont retrouvés autour d'un bon repas servis par le traiteur « Les Garennes du Gour ».

✚ **Les commémorations officielles du 8 mai 2025 et du 11 Novembre 2025.**

Ces cérémonies ont eu lieu avec les administrés et les élus de Saint Cirgues ainsi que coutume.

La cérémonie de commémoration du **11 novembre 2025** a été l'occasion d'inaugurer le nouveau poilu du monument aux morts.

Le groupe vocal Los Gojats del Porti a participé à notre hommage aux soldats morts pour la France avec de la musique et des chants : sonnerie aux morts, chant des partisans et bien d'autres encore. Un moment de convivialité a conclu cette cérémonie.



Le 9 juillet 2025, l'inauguration du village d'accueil de Merle et de la création de Réserve Naturelle Régionale (RNR) s'est déroulée en présence du Président de la Région Nouvelle Aquitaine M. Alain ROUSSET, de la Présidente de la Communauté de Communes XVD Mme Nicole BARDY, du personnel des Tours de Merle et de nombreux élus des communes alentours.

Le pot de l'amitié des habitants de Saint Geniez ô Merle offert par la Mairie a eu lieu le 22 Août 2025. Cette rencontre a toujours un réel succès, elle permet aux habitants de notre commune en résidences principales ou secondaires de se retrouver autour d'un délicieux buffet dans la bonne humeur et la décontraction.



🚩 Le Xtrail du 27 septembre 2025 :

Une nouvelle fois les participants à cette épreuve sportive sont passés par les Tours de Merle où les bénévoles de notre commune et de ceux de St Cirques les attendaient afin de leur proposer un ravitaillement bien mérité.



🚩 Octobre rose 2025

Grâce aux dons que vous avez effectués en déposant vos manteaux à notre mairie, le 17 octobre 2025 notre élue communale Christine AIGUEPERSE a participé à l'édition 2025 d'Octobre Rose, organisé par le Comité de la Corrèze de la Ligue contre le cancer à Malemort. Merci pour votre générosité, un chèque de 1 611€ a pu ainsi être remis à la Ligue.



Continuer à déposer à la mairie vos manteaux encore en bon état dont vous désirez vous séparer à la fin de cet hiver.

🚩 Halloween 2025 aux Tours de Merle : Le concours de déguisement du 31 octobre



halloween jury 2025



Le NOEL 2025 : Le 12 décembre 2025, comme chaque année les enfants de la commune ont fêté Noël avec ceux de St Cirgues la Loutre. Ils se sont retrouvés autour d'un spectacle interactif mettant en scène un renne à la recherche du Père Noël, spectacle interprété par la compagnie des Loges de Mauriac. La soirée s'est terminée avec l'arrivée du Père Noël chargé de cadeaux et d'une dégustation de bûches et de chocolats. Un moment convivial, rempli de sourires et de bonne humeur.



L'ETAT CIVIL DE L'ANNEE 2025

Naissance : Valentin DERNAT PASTOR né à Aurillac le 28 mars 2025

Mariage : Aucun mariage cette année

Décès : . Jeannine FRAMERY de la Combe Mauve le 13/03/2025

. Denis CAEN (24 – Neuvic) le 16/06/2025

. André WETTLY de la Combe Mauve le 01/07/2025

. Vincent GUILLAUME du Vert le 25/11/2025

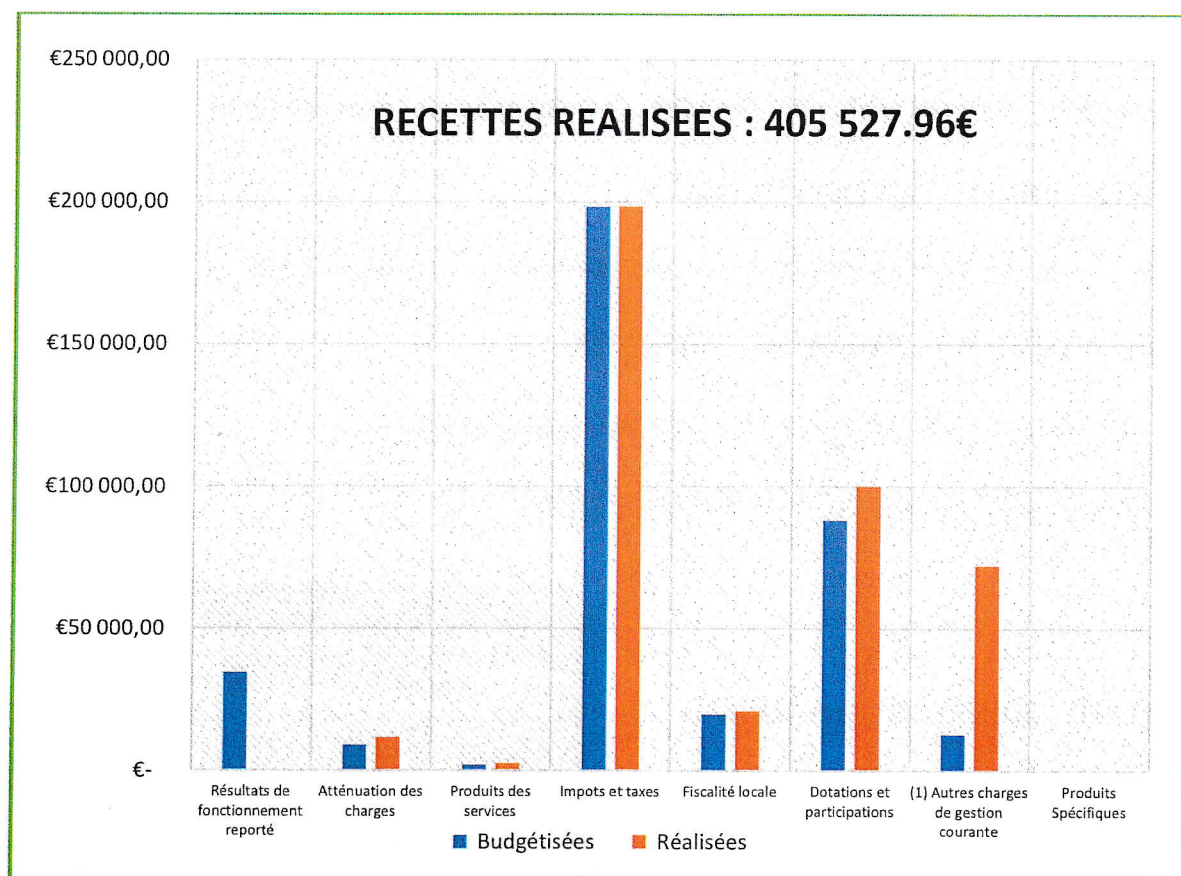
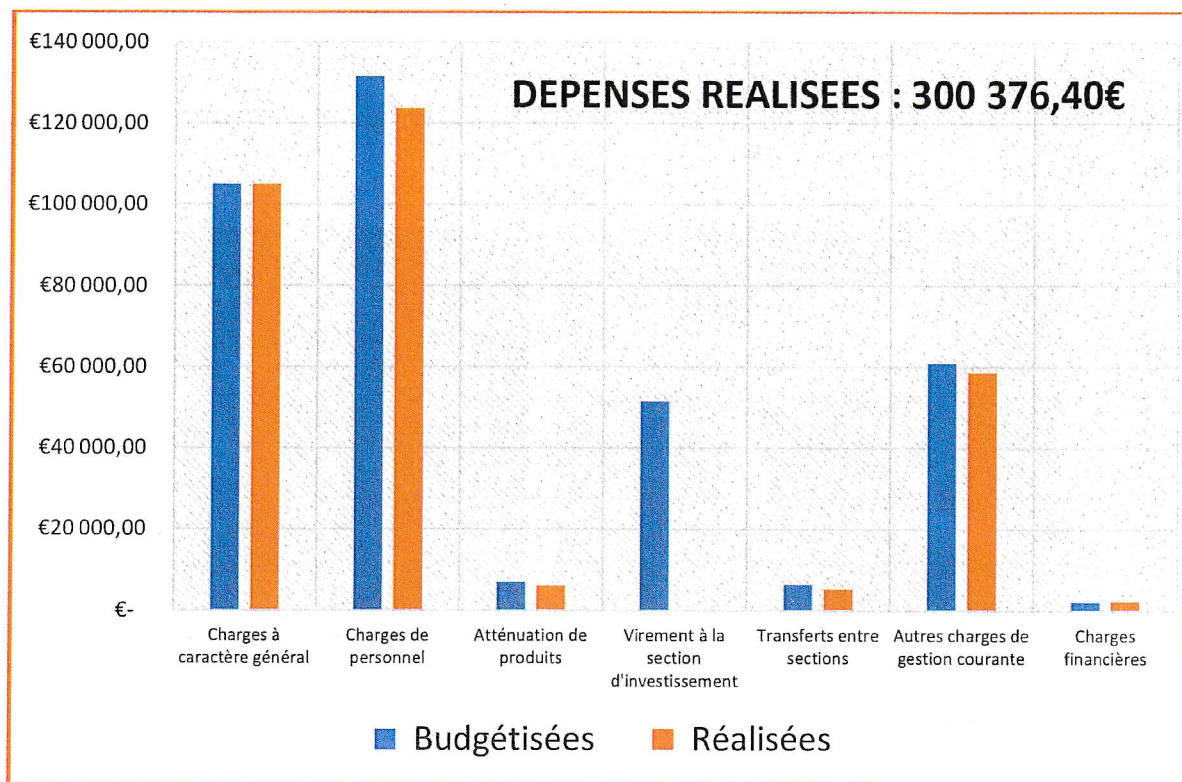
A noter dans vos agendas





BUDGET COMMUNAL DE FONCTIONNEMENT

COMPARATIF BUDGET / REALISE – ANNEE 2024

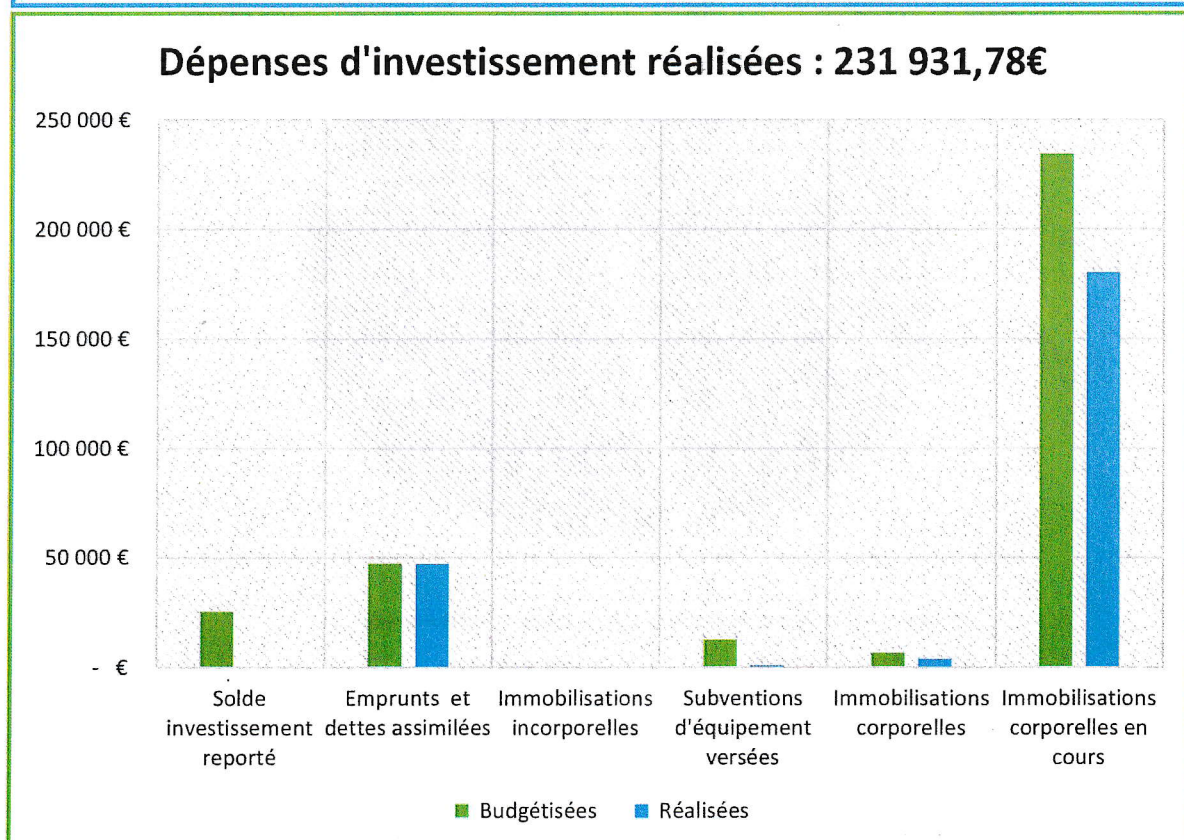
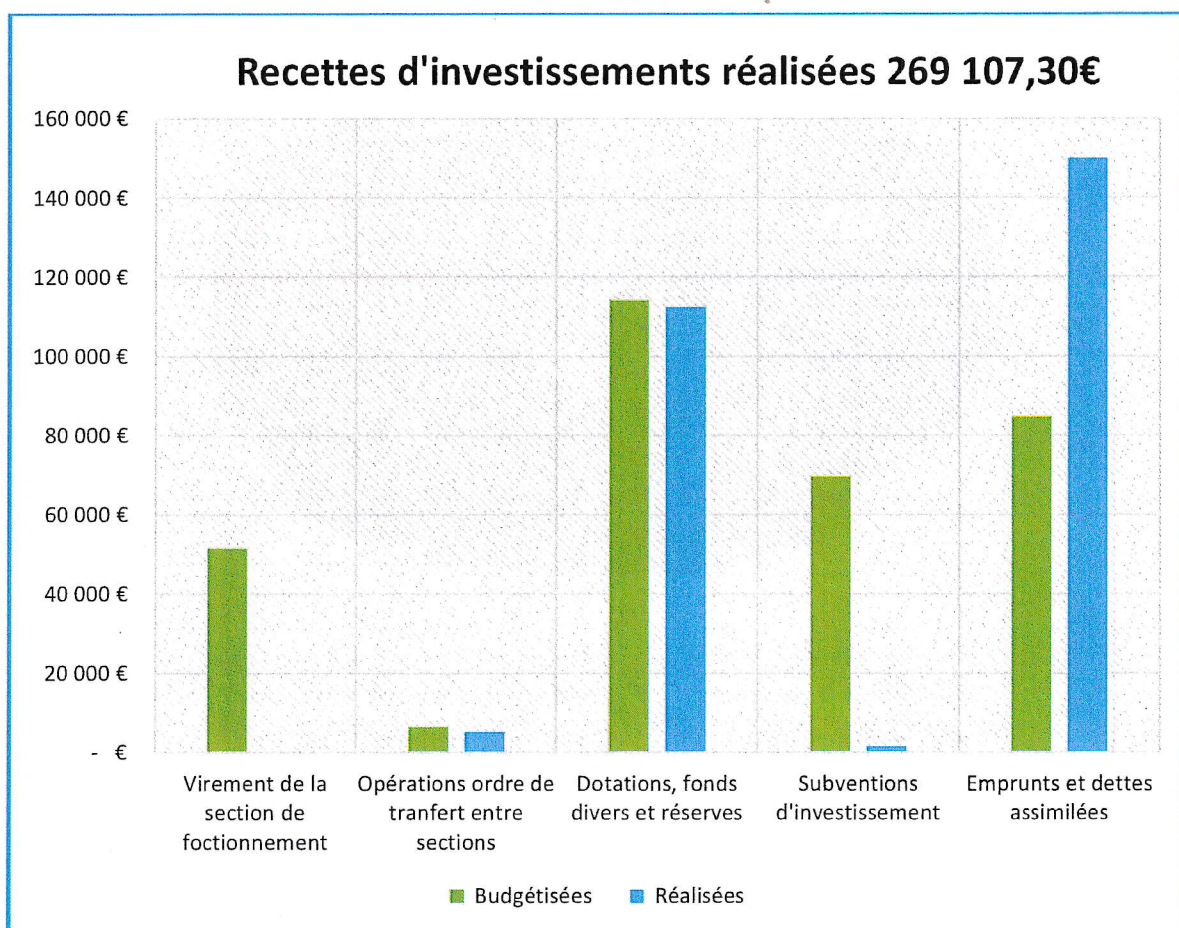


(1) Autres charges de gestion courante : Redevance sur énergie hydraulique 56 490,84€

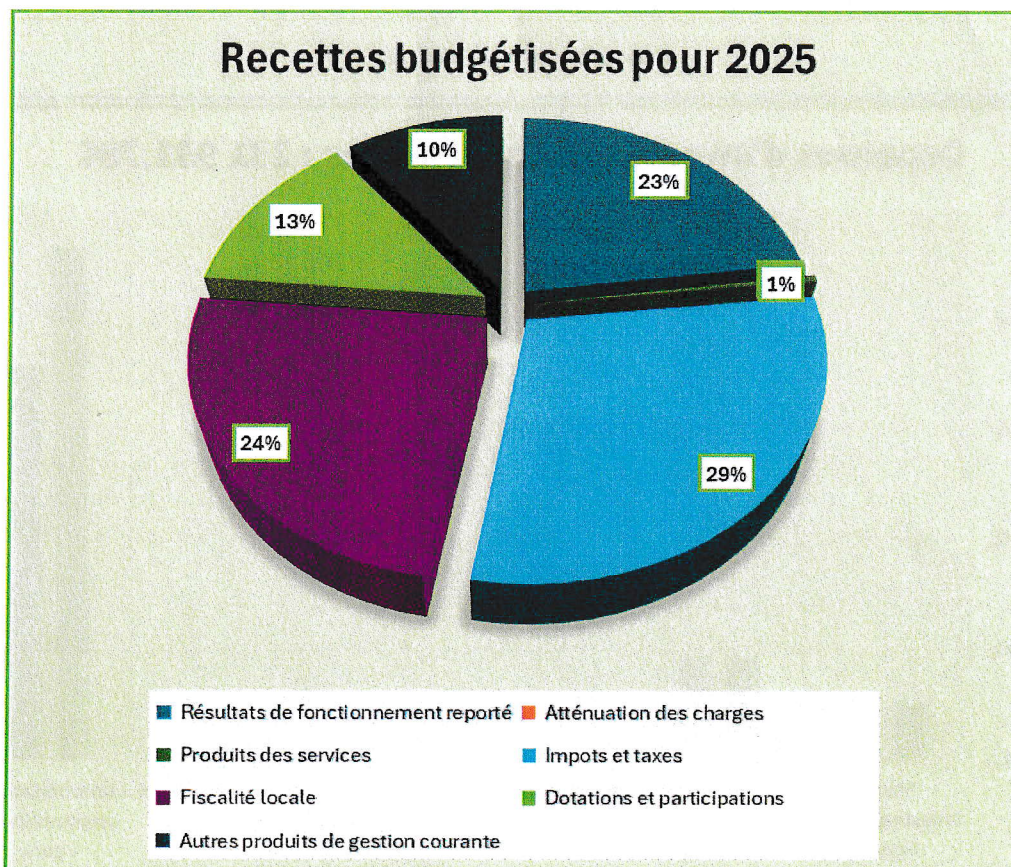
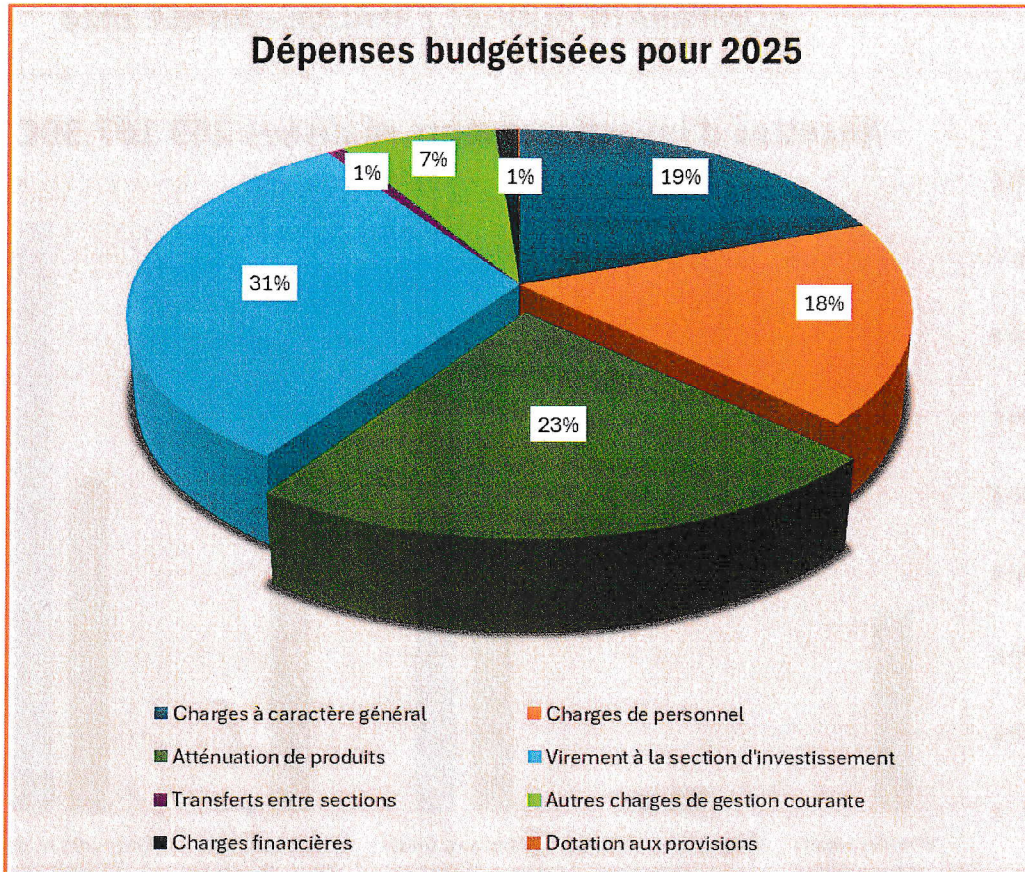


BUDGET COMMUNAL D'INVESTISSEMENT

COMPARATIF BUDGET / REALISE – ANNEE 2024



➤ BUDGET COMMUNAL DE FONCTIONNEMENT 2025



L'analyse financière de la commune est consultable en mairie sur simple demande.



800 ans d'Histoire : une saison anniversaire inoubliable

En 2025, les Tours de Merle ont célébré les **800 ans de la coseigneurie**, offrant une saison exceptionnelle. Plus de **50 jours d'animations** ont permis aux visiteurs de plonger au cœur du Moyen Âge : visites guidées, spectacles, démonstrations de forge, danses et musiques médiévales ont mêlé histoire et plaisir. Les soirées thématiques ont proposé des **expériences uniques** : jeux d'enquête dans les tours, visites au coucher du soleil, nuits de la chauve-souris et nuit des étoiles, pour redécouvrir le site sous un angle nouveau et magique.



Pour cette saison anniversaire, une **nouvelle médiation sur le mariage d'Hélis de Merle et d'Aymeric de Pesteil en 1225** a été proposée.

Petits et grands ont ainsi pu découvrir les origines de la coseigneurie à travers **une saynète** mêlant histoire et imagination, ponctuée d'anecdotes et de clins d'œil malicieux.

La fréquentation globale a atteint **21 248 visiteurs**, avec un printemps et un début d'été très dynamiques (+11 % jusqu'en juillet), tandis que le mois d'août a été freiné par une première quinzaine caniculaire. Les retours ont été **très positifs**, en ligne, dans le livre d'or ou à l'accueil, soulignant la **qualité des animations et de l'expérience offerte**.

L'été 2025 a également été marqué par la **création de la Réserve Naturelle Régionale "Gorges de la Maronne - Tours de Merle"**, un engagement fort pour protéger et valoriser le **patrimoine naturel exceptionnel** du site.

La saison **2026** s'annonce prometteuse avec **trois semaines et demie** de spectacles avec la compagnie du CEAM, le retour des démonstrations de **danse, de combat et de forge**, et une nouveauté : la reconstitution d'un **campement médiéval au pied des tours** avec la compagnie Sancte Solari. De nouveaux prestataires enrichiront le programme et de nombreuses surprises ponctueront la saison, tandis que l'équipe poursuivra ses efforts pour renforcer ses démarches en termes d'**écoresponsabilité** avec le passage du label **Destination d'Excellence**, anciennement Qualité Tourisme. La boutique continuera de mettre en avant les **producteurs locaux**, avec des glaces, boissons et autres gourmandises artisanales.

Portée par le dynamisme de l'équipe et la gestion de la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne et avec le soutien de la mairie de Saint-Geniez-Ô-Merle, cette saison anniversaire a fait revivre 800 ans d'histoire **pour le plaisir de tous**.



Prenons soin de notre monument - 5^{ème} édition

Rejoignez-nous le **jeudi 2 avril** pour une grande journée de nettoyage participatif de **9h à 16h**. Pique-nique partagé offert. Informations et inscription : contact@toursdemerle.fr

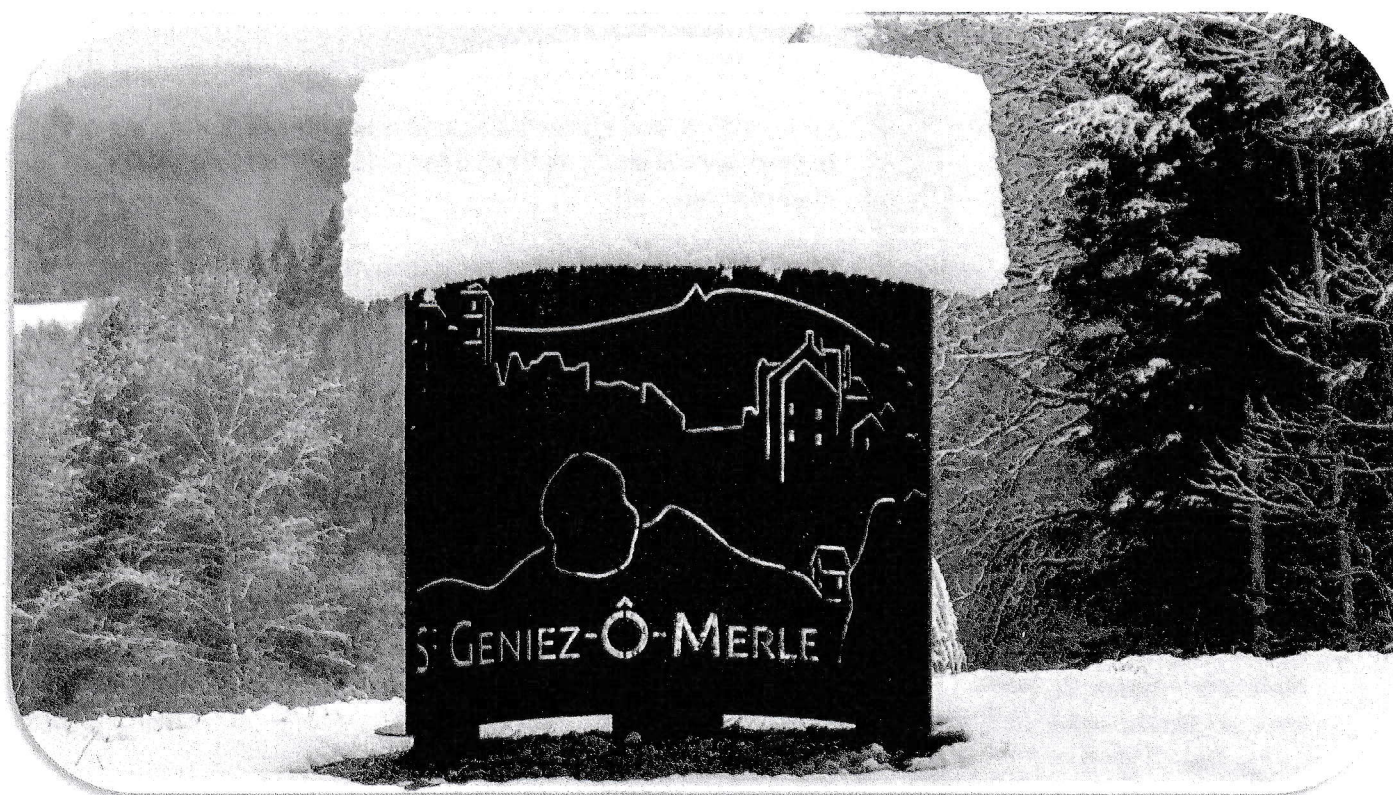


Photo de Michel BOYER

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Lionel JEAN

REDACTRICE : Christine AIGUEPERSE